

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 1

Artikel: Lausanne au XIIIe siècle : (notes extraites d'un ancien manuscrit) :
[suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181747>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C'est de l'Orient que, à la fin du XIV^e siècle, alors que le clergé étouffait sous son vaste éteignoir, non-seulement toute science, mais jusqu'à la liberté de penser, nous vinrent les précieux manuscrits littéraires, philosophiques et religieux qui, multipliés par l'imprimerie, ramenèrent à la vie intellectuelle l'Europe agonisante sous les lourdes chaînes du papisme.

La race latine reçut des Grecs les travaux de l'esprit et de la pensée. Jusque-là, les Romains s'étaient occupés à faire la conquête du monde, à y organiser l'administration, les lois, à établir le moule dans lequel le christianisme vint s'établir plus tard. Ce furent les latins qui répandirent les lumières de la Grèce, les sciences, les arts, chez les peuples soumis à sa domination. La France, outre sa clarté de langage, possède, au plus haut degré, l'esprit social et quelque chose d'humain. Français veut dire aimable et civilisé.

Quand les sciences, les arts, l'industrie, la littérature, à force de raffiner la vie, eurent corrompu la société, comme ce fut le cas de Rome, à la fin de la république et sous les empereurs; quand, pour satisfaire aux raffinements de la vie, les grands opprimèrent les peuples, alors arrivèrent du fond de la Scandinavie, des rives du Don, des masses de barbares, qui envahirent les populations amollies, leur rendant des éléments sains de corps, mais ne les civilisant pas. Au contraire, ce sont les barbares du Nord qui acceptèrent la langue, la religion et les sciences des peuples vaincus.

La Suisse est un composé de toutes les races; on y trouve des peuples de la Frise, de la Saxe, de la Bourgogne, de la Suède, des Allemani, et même de l'extrême Orient dans les Grisons. Ces diverses races furent civilisées par les ermites qui fondèrent des villages, encouragèrent l'agriculture.

Il lui manquait l'esprit national. Il lui vint des Latins.

Du temps de Jules-César, un seul passage des Alpes était connu, le grand Saint-Bernard. On établit à Octodurum (Martigny) un camp retranché, afin de maintenir le passage. Un autre établissement se fit à Agaunum (Saint-Maurice). On établit même un système de signaux, partant de la tour de Martigny. Celles de Saint-Triphon, de Gourze et de la Molière, faisaient partie de ce système. Or il arriva, sous le règne de Domitien, qu'une persécution des chrétiens fut ordonnée. Une des légions au service de Rome, la légion thébaine, composée de chrétiens, ayant refusé d'aller incendier et tuer ses coreligionnaires, fut d'abord décimée par ordre du commandant en chef. Cette peine n'ayant ébranlé en rien la volonté et la croyance de la légion, on la fit entourer de légions païennes, et massacrer. Ce fut à dater de cette époque, qu'Agaunum fut appelé Saint-Maurice, du nom du chef des Thébains. Au quatrième siècle, on construisit l'église de Saint-Maurice, qui devint un lieu de pèlerinage pour les peuples chrétiens.

Le massacre des Thébains produisit une grande sensation sur toute la Suisse. Des soldats de cette légion, échappés au massacre, ou absents au moment où il eut lieu; peut-être même de leurs core-

ligionnaires aussi, fondèrent des établissements religieux en Suisse, entr'autres à Zurich et à Soleure, où ils subirent le martyre. C'est dans ce culte des Thébains que se transfigura le vieux culte de la liberté et de la bravoure en Suisse. On admirait ce martyre affronté avec la plénitude de la foi, ce courage moral s'opposant à l'arbitraire et à la violence tyrannique. Dans la durée de plusieurs siècles, cette admiration secrète de l'indépendance morale a préservé les Suisses du lâche servilisme. Telle est la haute signification de la légende thébaine.

De nos jours, nous sommes loin de l'époque des ermites. La Suisse a résisté à la tyrannie et survécu à bien des bourrasques. Mais le germe latin a persisté, nous en prenons à témoin le martyre du major Davel, et si, dans nos fastes militaires, nous n'avons pas de Marengo, de Iéna, d'Austerlitz, à célébrer, nous avons tous une même idée, celle de nous sacrifier pour notre indépendance. J. Z.

Lausanne au XIII^e siècle.

(Notes extraites d'un ancien manuscrit.)

II

L'église de St-François. — Cette église était le temple du couvent des frères mineurs de St-François. Le terrain qu'elle occupe, celui où existait l'ancien couvent, fort considérable, les cloîtres, cours à l'entour, jardins et fonds attenant, avaient été donnés en l'an 1258 à la seconde fête après la Toussaint, aux frères mineurs de St-François, de la province de Bourgogne, et cela par le nommé Pierre Dappifer, riche citoyen de Lausanne, et Jaquette son épouse, et ce pour *medeler* leurs âmes et leur octroyer pardon de leurs péchés, et santé spirituelle.

Cette église fut, au commencement du XIV^e siècle, mise au rang des églises paroissiales de la ville; elle est assez bien bâtie quoique sa fondation date du siècle de la plus grande barbarie. Le magistrat de Lausanne y a fait faire à grands frais un buffet d'orgue avec des ornements du meilleur goût sur une grande tribune soutenue par une colonnade sous laquelle se trouve la porte au couchant de la nef, en face du chœur, lequel a été aussi très bien réparé. C'est sur les marches de cette porte que fut assassiné, l'an 1661, Egmond Leeslie, chevalier anglais et l'un des juges qui avaient signé la sentence de l'infortuné Charles I^{er}, roi d'Angleterre. Leeslie s'était retiré à Lausanne, se croyant en sûreté, mais deux étrangers très bien montés, et qui prirent bien leurs mesures, lui tirèrent chacun deux coups de pistolet, prirent la fuite et s'éloignèrent avec tant de diligence qu'il fut impossible de les arrêter. Toutes les blessures étaient mortelles; on le fit inhumer dans une petite chapelle qui joint la porte; sa tombe est couverte d'un grand marbre qui contient l'inscription où sont ses titres et la fatale histoire.

Attendant à l'église, en face, sur la place, se voyent des Halles très considérables que le magistrat a fait bâtir pour la commodité et la sûreté du commerce.

Derrière ces Halles, il y a des magasins appartenant au public et remplis de matériaux servant à bâtir. Au milieu de l'église et dans une ancienne

chapelle on a ménagé de grands magasins de librairie et un bureau typographique. Vers la porte du couchant de l'église il y a aussi de grands magasins pour les bois appartenant au public. Enfin, le long des anciens murs de la ville, toute la partie occidentale de la place est occupée par un édifice très grand et très bien approprié pour un grand manège ou académie pour apprendre à monter à cheval, laquelle académie a eu beaucoup de célébrité, étant sous la direction de M. de Crousaz de Mézery, qui passait pour un des meilleurs écuyers de l'Europe, au point que le prince de Sambuc, grand écuyer de France, et le prince d'Elbeuf, son frère, sont venus se perfectionner sous un maître si habile (*).

(*) Ce manège était situé sur l'emplacement où se trouve aujourd'hui l'ancien bâtiment des postes.

Nous avons le regret d'avoir annoncé, pour le 1^{er} janvier, une mascarade qui n'a pas eu lieu, par suite de circonstances imprévues. Il va sans dire que notre intention n'a jamais été de servir, à ce sujet, un canard à nos lecteurs; nous n'en voulons d'autre preuve que l'avis inséré jeudi dans le *Nouvel-iste* et l'*Estafette*, invitant les amis de la *Noce villageoise* désirant assister au *Baptême* de l'enfant né de cette union, à se rencontrer à l'hôtel des *Trois Suisses*, où une trentaine de jeunes gens se sont réunis dans le but de reprendre leur projet.

Aurons-nous cette mascarade dimanche 14 janvier? nous n'osons rien affirmer.

Du reste, par le temps qui court, il n'y a d'infaillible que le pape; chacun peut se tromper, même l'*Estafette*: Dans son numéro du lundi 11 janvier 1869, ce journal, en terminant un compte-rendu très élogieux de la *Noce villageoise*, disait:

« Le succès de cette mascarade a été complet, et » tout le monde s'en souviendra longtemps. Nous » apprenons que dimanche prochain nos amis de » Vevey auront le plaisir de voir aussi cette noce » humoristique. »

Le dimanche suivant, « nos voisins de Vevey » préparèrent, dit-on, une charmante collation et se portèrent en foule à la gare pour attendre l'arrivée du train... et la noce. Mais celle-ci n'arriva pas et les Veveysans l'attendent encore.

A l'avant-revue de Cossonay, une bonne femme avise le commandant d'arrondissement pour le prier de ne pas incorporer son fils François, ni dans le train ni dans l'artillerie;

— Pourquoi vouloir contrarier votre fils, si c'est son goût d'être artilleur? lui dit le commandant.

— Monsu lo commandant, répond la bonne femme, no sai pouro, petitamein lodzi, et ne sarai pas io mettré lo canon!

Nous aurons ce soir au Casino-Théâtre un spectacle concert d'un genre tout nouveau. Il ne s'agit de rien moins que d'une soirée de salon, sans prétention dramatique, mais

relevée par les intermèdes musicaux et surtout par le talent admirable de Mme de Villard comme pianiste.

Mme Nina de Villard, très appréciée à Paris est assistée d'une société d'artistes-amateurs, dont les productions sont absolument inédites. Ainsi *l'Araignée*, les *Oiseaux en cage* et le *Mariage à l'ours* ne sont que des cadres gracieux et plaisants dans lesquels sont enclavés des trésors d'harmonie.

Cette soirée originale ne peut manquer d'attirer un nombreux public qui viendra y goûter la gaité, l'esprit et la bonne musique.

W.

Dangereuse à courtiser.

XI

Lorsqu'elle revint à elle, Annita sentit comme une pluie sur son visage et crut entendre une voix prononcer son nom. Elle ouvrit les yeux, et vit le visage de son mari, penché sur le sien. Il s'efforçait de lui arroser les tempes avec le contenu de sa gourde. En attendant, il avait arrangé son enfant dans le nid des lammesgeier dont il avait jeté les petits dans l'abîme. Notre petit marmot se trouvait très bien dans sa demeure improvisée, et regardait son père en souriant. Par un bonheur inespéré, les serres de l'oiseau de proie ne lui avaient fait que deux ou trois égratignures sans conséquence. Quant aux vêtements, ils étaient en lambeaux.

Annita, serrant son enfant dans l'un de ses bras, pressa de l'autre son époux sur son cœur. Puis regardant, en frissonnant, la profondeur de l'abîme, elle s'écria: « Où serions-nous en ce moment si tu n'étais venu à notre secours? »

Tandis qu'Annita gravissait le rocher, Antonio, en marche pour revenir à la maison, était justement au guet pour tuer le mâle des aigles. Attiré par le cri d'angoisse de son épouse, il était accouru, et avait vu, avec une épouvante plus facile à sentir qu'à décrire, l'horrible danger dans lequel se trouvait sa femme et son enfant. Il avoua que l'angoisse qu'il avait éprouvée, en ce moment, avait surpassé de beaucoup toutes les terreurs qu'il avait eues à surmonter dans sa chasse avec Marco. Le moment était critique au suprême degré. L'oiseau, avec lequel sa femme luttait, se trouvait si près d'elle, qu'une balle pouvait aisément tuer à la fois Annita et l'aigle, ou, ce qui eût été encore plus horrible, ne tuer qu'Annita. Et, cependant, il ne restait pas d'autre ressource que de faire feu. Le temps pressait, Annita frappée sans relâche et à coups redoublés par les ailes de l'oiseau, était au moment de perdre connaissance, de lâcher la corniche de rocher qui lui servait d'appui et de disparaître à jamais dans le gouffre. Un *Pater noster* sur les lèvres, Antonio enjôua d'un coup d'œil ferme et rapide. Le coup partit, et lorsque la fumée se fut dissipée, il vit son ennemi descendre dans l'abîme.

Sa femme et son enfant étaient en sûreté.

Dès lors, le bonheur de nos jeunes époux n'a plus été troublé par des scènes pareilles. Ils ont vécu paisibles dans la sauvage et romantique vallée de Rosana. Leurs enfants ont grandi, au sein de la majestueuse nature des montagnes. Quant à Antonio, il est resté ennemi acharné des aigles, et on ne connaît pas de précipice qui puisse le faire reculer, lorsqu'il s'agit de tuer un de ces redoutables oiseaux.

FIN.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD

CASINO-THÉÂTRE DE LAUSANNE

DIRECTION DE M. FERDINAND LEJEUNE

Dimanche 7 janvier 1872.

MARIE-JEANNE OU LA FEMME DU PEUPLE

Drame en 5 actes et 6 tableaux.

JOBIN ET NANETTE

Vaudeville en 1 acte du théâtre des Variétés.

On commencera à 7 heures 1/4, précises.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DELSILE.